

## La mer, une quête perpétuelle

Dès l'époque romaine, une lutte s'engagea afin de préserver l'accès à la mer. De multiples tentatives virent le jour pour pallier les fluctuations du cours de l'Aude, enrayer le comblement des chenaux et permettre à Narbonne de poursuivre son activité maritime. Depuis 2009, le site de Sainte-Lucie et les anciens salins ont été classés Réserve naturelle régionale.

► De l'aire naturelle de stationnement, longez le canal en direction de l'écluse ❶.

Situé dans l'ancien lit de l'Aude, le canal de la Robine, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1996, fut construit au XVII<sup>e</sup> siècle afin de relier Narbonne au canal du Midi et au grau de la Vieille Nouvelle. Deux siècles plus tard, il sera prolongé pour atteindre Port-la-Nouvelle.

► Franchissez l'écluse et passez devant la zone humide ❷.

Les zones humides sont des espaces naturels qui possèdent une biodiversité foisonnante. Sansouires, enganes\* à salicorne, prés-salés\*, roselières et jonçaias bordent les rivages de l'île. La salicorne, plante condimentaire aux vertus antiscorbutiques, était naguère prélevée dans

les enganes pour produire la soude nécessaire à la fabrication du savon et du verre.

► Arrivé à jonction de la boucle, prenez à droite, passez devant l'ancienne cantine ❸ et poursuivez jusqu'aux voies ornières.

L'activité salicole, présente tout près d'ici dès l'Antiquité, prit son essor tout au long du Moyen Âge. La gabelle royale, impôt sur le sel, conduira un temps à la suspension de cette pratique. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les salins de Sainte-Lucie furent recréés. Ils seront exploités pendant plus d'un siècle. Cantine, caserne de douaniers, vigie et noria évoquent cette époque prospère. Autres temps, autres nécessités : au début du troisième



© Voxinzebox



Etang de l'Ayrolle

millénaire, le Conservatoire du littoral acquiert ces espaces afin de les protéger et la Région les classe en Réserve Naturelle Régionale en 2009. Bassins et buttes deviennent alors de précieux refuges pour une flore et une avifaune<sup>(1)</sup> spécifiques dont le grand limonium et le guépier d'Europe sont des exemples remarquables.

<sup>(1)</sup> avifaune : population d'oiseaux

► Au carrefour des voies ornières ❹ prenez l'embranchement de droite, passez devant la bergerie et le passage des Moines.

Les voies ornières sont les traces ancestrales des charrois qui acheminaient vers les embarcations la molasse marine extraite des carrières de l'île. Cette pierre calcaire de grande qualité fut employée pour l'édification de monuments tels que la cathédrale Saint-Just de Narbonne, la tour Barberousse de Gruissan et la redoute de la Vieille Nouvelle.

Une ancienne bergerie, située non loin des ruines de la chapelle romane du monastère bénédictin de Saint-Martin de Cauquenne, évoque l'importance que revêtait naguère le pastoralisme sur l'île. Le Passage des Moines qui mène au domaine de Sainte-Lucie permet d'aller, sans autre transition que ses hautes parois rocheuses (prudence), d'un univers de garrigue lumineuse à une ambiance forestière intime.

► Poursuivez jusqu'au roc Saint-Antoine, passez la Vigie ❺ et Cauquenne pour revenir aux voies ornières. À droite, par la petite boucle, regagnez l'écluse.

Presqu'île boisée aux senteurs subtiles, Sainte-Lucie est principalement couverte de pins d'Alep, de chênes verts et de garrigues chaudes à chêne kermès, cistes et romarin. Une gestion différenciée permet de préserver les ouvertures paysagères tout en palliant les risques d'incendie. Elle tend à favoriser le maintien de la flore originelle. Quelques chevreuils introduits en 1987 trouvent gîte et couvert sur l'île. Confiants, ils s'abreuvent souvent le long du canal.

## Pratique

De Narbonne prenez la N 9 vers Perpignan. Passez Sigean et allez en direction de Port-la-Nouvelle par la N 139 puis, au rond-point de la cimenterie, suivez les indications Réserve de Sainte Lucie. Garez-vous sur l'aire naturelle de stationnement qui borde les anciens salins.

Comptez 3 h avec un détour par le domaine de Sainte-Lucie. La balade est très facile et peut se faire en vélo.

Le chemin de halage peut être emprunté à pied ou à vélo.

Réserve naturelle régionale gérée par le Parc naturel régional de la Narbonnaise (tél. 04 68 42 23 70 ; site : [www.parc-naturel-narbonnaise.fr/](http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/)) et par la commune de Port-la-Nouvelle (tél. 04 68 40 30 30 ;

site : [www.portlanouvelle.fr/](http://www.portlanouvelle.fr/) ; office de tourisme : 04 68 48 00 51), et par le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée : 04 68 42 23 70

[www.parc-naturel-narbonnaise.fr](http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr)  
Vous pouvez découvrir le reste de la réserve naturelle en vous baladant dans les anciens salins et sur la plage de la Vieille Nouvelle.

Le départ se situe un peu après la maison éclusière en remontant le long du chemin de halage.

Chevreuil

